



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 Janvier 2022 à 20 H 30

Le treize Janvier deux mille vingt-deux, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de SAINTE-COLOMBE (Rhône) se sont réunis à la Verrière des Cordeliers, sous la présidence de Monsieur Marc DELEIGUE, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 7 Janvier 2021. Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Présents (Douze) :

M. Marc DELEIGUE, Mme Marion CHOFFEL, M. Guy VACHON, Mme Marine MATA, Mme Caroline MUSCELLA, Mme Marie-Thérèse MORAND, M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX, M. Yves DELORME, Mme Corinne CHABORD, M. Jacques PRAT, M. Jean-Pierre MALSERT, Mme Catherine JEANTROUX

Absents(tes) ayant donné pouvoir (Cinq) :

- M. Stéphane ROBERT donne pouvoir à Mme Marine MATA
- M. Pascal DANCETTE donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse MORAND
- M. Jean-Marc PALLET donne pouvoir à Mme Marion CHOFFEL
- M. David LESUR donne pouvoir à M. Guy VACHON
- Mme Nadine EUKSUZIAN donne pouvoir à Mme Catherine JEANTROUX

Absentes excusées (Deux) :

- Mme Lucie DANCETTE
- Mme Linda LAURO

Secrétaire de séance : M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX

Délibération n° 2022.004 : Verrière des Cordeliers : Tarifs applicables à compter du 1^{er} Février 2022

M. le Maire informe l'assemblée délibérante que Vienne Condrieu Agglomération a sollicité la Commune pour organiser les réunions du Bureau Communautaire à la salle des Terrasses et celles du Conseil Communautaire à la Salle du Belvédère dans la structure dénommée « Verrière des Cordeliers ». Il propose de fixer des tarifs pour ces locations et que ceux-ci soient applicables aux collectivités territoriales (Communes et agglomération).

Les autres tarifs applicables depuis le 1^{er} Janvier 2021 et approuvés par délibération en date du 19 Novembre 2020 restent inchangés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs tels que définis dans le tableau ci-annexé à compter du 1^{er} Février 2022

Affiché le 28 JAN. 2022



Pour extrait conforme,
A Sainte-Colombe, le 13 Janvier 2022
Le Maire,
Marc DELEIGUE

VERRIERE DES CORDELIERS : Tarifs applicables à compter du 1er Janvier 2021

	La Verrière		Le Belvédère		Les Terrasses + La Tour 2		Tour 1 + la Tour 2	
	Journée	Week-end	Journée	Week-end	Journée	Week-end	Journée	Week-end
SAINTE-COLOMBE								
Associations	550,00 €	550,00 €	400,00 €	400,00 €	250,00 €	250,00 €	150,00 €	150,00 €
Entreprises	950,00 €	1 600,00 €	700,00 €	1 200,00 €	350,00 €	500,00 €	200,00 €	300,00 €
Particuliers	800,00 €	1 400,00 €	600,00 €	900,00 €	300,00 €	400,00 €	150,00 €	200,00 €

	La Verrière		Le Belvédère		Les Terrasses + la Tour	
	Journée	Week-end	Journée	Week-end	Journée	Week-end
Collectivités Territoriales						
Journée	450,00 €		350,00 €		300,00 €	

	La Verrière		Le Belvédère		Les Terrasses + la Tour		Tout 1 + Tour 2	
	Journée	Week-end	Journée	Week-end	Journée	Week-end	Journée	Week-end
Communes extérieures								
Associations	1 050,00 €	1 250,00 €	700,00 €	900,00 €	450,00 €	600,00 €	250,00 €	300,00 €
Entreprises	1 450,00 €	2 300,00 €	1 000,00 €	1 400,00 €	550,00 €	700,00 €	300,00 €	450,00 €
Particuliers	1 200,00 €	2 100,00 €	900,00 €	1 200,00 €	500,00 €	650,00 €	250,00 €	350,00 €

Forfait "Fonctionnement "	350,00 €	250,00 €	200,00 €	100,00 €
---------------------------	----------	----------	----------	----------

Caution "Propreté" (Cuisine, bar, sol...)	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
Caution "Dégâts, Matériels"	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €

Associations : utilisation pour cours au gymnase ou autre salle	Tarif mensuel quelque soit le nombre d'heures	150,00 €
---	---	----------

Tableau annexe à la DCM 2022.004
 Pour extrait conforme,
 A Sainte-Colombe, le 13 Janvier 2022



Le Maire,
 Marc DELEIGUE